



Procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2017

Le 25 mars 2017 à 16 h 30 les membres de l'association Action Leucémies se sont réunis à la Salle du Parchamp, 2 rue de l'Église à Boulogne-Billancourt, sur convocation qui leur a été adressée individuellement par la Présidente.

On compte 28 présents ayant droit de vote, 39 pouvoirs, et 26 votes par correspondance, soit 93 votants, qui représentent 54% des membres.

Le quorum de 50% exigé par les statuts est atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut donc valablement délibérer.

Le bureau de l'Assemblée générale est constitué comme le prévoient les statuts, par la Présidente en exercice, Colette CLAVIN SAUGIER, les Vice-présidents Michel GIBERGY et Eric SEBAN, la Secrétaire générale et Trésorière Françoise GREVISSE, et le Secrétaire général adjoint Jean-François SAUGIER.

Changement de siège social

Un nouveau local a été mis à disposition d'Action Leucémies, à titre gracieux, par la municipalité de Boulogne, au 2, rue des Longs Près.

Résolution unique:

L'Assemblée Générale adopte l'article 3 des statuts dans leur nouvelle rédaction ci-dessous :

« Le siège social de l'association Action Leucémies est fixé à Boulogne-Billancourt (92100) - 2, rue des Longs Près.

Il pourra être transféré, à tout moment, en fonction des circonstances ou besoins, sur décision du Conseil d'Administration ; cette décision devra être approuvée par l'Assemblée Générale. »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée générale tenue à titre extraordinaire est déclarée close à 16h45.

La Présidente,
Colette Clavin Saugier

La Secrétaire Générale et Trésorière,
Françoise Grévisse